



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 37-2026
LUNDI 20 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six et vingt du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 18 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, Elisabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, MOURARET Sophie, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 4 – Dominique CADET à Bernadette PERRIER, Philippe FARJON à Patrick CORTIAL, Aurore DUCHAMP à Pascale LIOUTIER, MATHON Sébastien à Philippe ROUX

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – Caroline MAZET

Secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

OBJET : ECOLE PUBLIQUE – Contingent fournitures scolaires 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

➤ De maintenir la participation communale allouée aux élèves de l'école primaire pour un nombre d'élèves dans cet établissement public à la rentrée 2025/2026 de **201** ;

Précise que le contingent « fournitures scolaires » de 52 € par élève inclura les frais d'abonnement aux revues, documentations, logiciels, papier photocopie et toutes autres dépenses de fonctionnement (hors entretien des copieurs) ;

SOIT :

	Nombre d'élève	Montant attribué	Total
Contingent fournitures scolaires	201	52 €	10 452 €
Contingent livres scolaires	201	8 €	1 608 €
Contingent fournitures informatiques			500 €
TOTAL voté par le Conseil Municipal			12 560 €

Inscrit les crédits nécessaires au Budget Primitif 2026, article 6067.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**LE Secrétaire de séance,
Erwan GONTHIER**

**Le Maire,
Philippe ROUX**

